

Culture du Cœur, le réseau spectaculaire

En vingt ans d'existence, le réseau national *Culture du Cœur* a permis à des milliers de personnes d'accéder à une offre culturelle dont elles étaient exclues. En Provence, ce sont des centaines de structures culturelles qui ont répondu présentes. Et ouvert leurs portes à des bénéficiaires dont le nombre ne cesse de croître.

« Nous ne sommes surtout pas une billetterie. » Karine Lacôme, directrice de *Culture du Cœur* à Marseille et Ysaline Cassant, chargée de mission, le répètent à l'envi. La vocation de leur association est de développer un réseau de partages et d'accès à la culture. Pas de se borner à distribuer des places de spectacle.

Cette profession de foi est demeurée intacte depuis l'origine et la création de l'association. Quand Edgar Dana, alors directeur de ce qui est encore l'ANPE Spectacle, dresse un constat simple mais néanmoins cruel : « En France, on est assis sur un puits de pétrole. Chaque année, trois cents millions de places de spectacle partent à la poubelle car elles ne sont pas utilisées » (Cf "Edgar Dana, homme au grand cœur", *L'Humanité*, 05/02/2000).

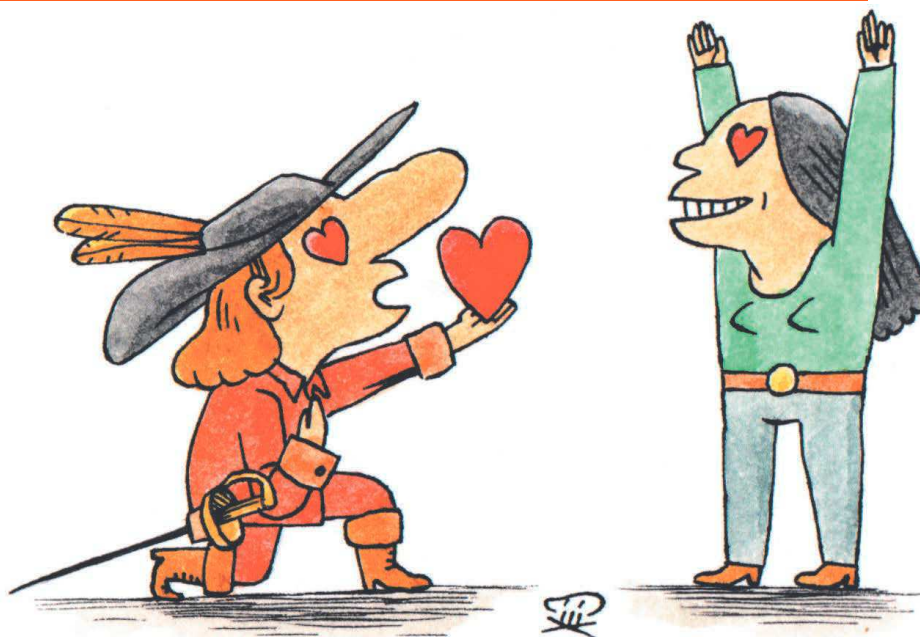
En cette année 1998, outre l'équipe de France de football qui ravit les foyers hexagonaux en daquant le beignet aux Brésiliens à trois reprises en finale de la coupe du monde, ce sont aussi les orientations du gouvernement Jospin qui marquent un tournant, et les esprits, en matière de lutte contre l'exclusion. Sous l'impulsion de Martine Aubry, alors ministre de l'Emploi et de la solidarité, le parlement vote une loi par laquelle il affirme que l'accès à l'éducation et à la culture est un droit aussi fondamental que l'emploi, la santé ou le logement.

Ce qui n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Edgar Dana entame alors sa croisade. Il faut impérativement rapprocher les publics en manque de moyens et les salles en carence de spectateurs. Il ouvre son carnet d'adresses et l'aventure démarre. Des milliers de places sont alors collectées et distribuées. « L'idée était que la culture, au même titre que la santé, le logement ou l'éducation devait être accessible à tous, tout au long de la vie », insiste encore Karine Lacôme qui a rejoint le projet en 2001.

Développer l'accès à la culture

Moins de deux ans après ce lancement, c'est en Provence que l'histoire se poursuit où l'antenne marseillaise ouvre ses portes en 2000. Or, si les responsables du monde culturel répondent présents, l'équation n'a de sens que si les acteurs sociaux reprennent la balle au bond. Et c'est un autre combat qu'il faut entamer. Ysaline Cassant, en charge du développement de ces partenariats le confirme : « Il fut un temps où il était nécessaire de convaincre les directions de structures sociales du fait que la culture pouvait être un déclencheur. Aujourd'hui, c'est une évidence. » « Nous devons créer ce lien, ce liant là », confirme Karine Lacôme. En ayant, d'un côté, ce réseau de partenaires culturels solidaires qui donnent des invitations. Et de l'autre, les intervenants du champ social qui connaissent bien les publics les plus variés que nous voulons toucher. »

Le Zef, la scène nationale de Marseille installée dans les quartiers Nord, fait partie des partenaires que le projet a convaincus. « La mission de *Culture du Cœur* est de développer l'accès à la culture. En tant que scène nationale, il était un peu normal qu'on se rencontre. Ça permet de nous ouvrir à des personnes qui n'ont pas, autrement, les moyens de venir. Et même s'ils ne sont pas très



nombreux, c'est important. Par ailleurs, ça permet des rencontres avec d'autres structures sociales et associatives », explique Heddy Salem, animateur culturel de l'institution théâtrale.

« L'objectif, assure encore Ysaline Cassant, est de favoriser les questionnements autour des problématiques culturelles. De réfléchir à ce que peut apporter une sortie de ce type. Comment elle peut redonner de la confiance en soi. Comment elle peut, juste, faire du bien. »

Rompres les barrières

Une volonté qui fait mouche puisque chez les bénéficiaires, la participation à ce réseau est également vécue comme une ouverture unique. Ce dont témoigne Fatima Aïssani, usagère du centre social Flamants-Iris dans le 14^e arrondissement de Marseille. « Ça permet de rencontrer d'autres cultures, à travers le cinéma, le théâtre, raconte-t-elle. C'est comme ça que j'ai découvert l'association Aflam et son travail autour du cinéma arabe. Les débats qui suivent les diffusions m'ont permis de rencontrer des réalisateurs arabes, des sociologues, des critiques de cinéma. Et ça m'a beaucoup apporté. »

Si la réussite du projet est indéniable, le chemin à parcourir reste long pour que le réseau culturel touche un public toujours plus

nombreux. Karine Lacôme : « Ce réseau doit permettre à chaque citoyen de jouir de ce droit posé dans la loi, d'accéder à la culture. On sait bien qu'il existe d'énormes difficultés d'accès. Nous avons des publics très différents, des ados, des migrants, des familles... Nos propositions doivent pouvoir plaire à toutes ces personnes. En gardant présent à l'esprit que l'idée est aussi de faire découvrir des choses vers lesquelles on n'irait pas spontanément. »

Alors, qu'il s'agisse d'une exposition photo, d'une conférence ou de la découverte du Fonds régional d'art contemporain, l'éclatisme de la proposition donne à ce réseau à trois bandes, une dimension unique. « Nous sommes aussi là pour rompre des barrières, casser des clichés. *Culture du Cœur* est avant tout destinée à créer du lien, de la convivialité. À rompre un peu avec les difficultés du quotidien. En fait, ça remplit les gens différemment. Ça n'est pas la sortie pour la sortie », conclut Ysaline Cassant. Avant de repartir préparer une prochaine rencontre entre Le Zef et des usager-es.

Infos : www.culturesducœur.org

Karima Belamri, Amina Bounab, Marie Capraro et Thierry Dargent

Et si ?

Éducation, transports... des propositions pour mieux vivre dans les quartiers

Demain, j'ai la classe

« Ouvrir une école, c'est fermer une prison. » En prononçant ces mots, Victor Hugo remettait l'éducation au centre du contrat social. Et si, deux siècles après sa disparition, ils demeurent toujours d'une incandescente actualité, c'est probablement que la question de l'accès à une scolarité qualitative pour tous continue de se poser.

Dans ces quartiers dits populaires, les carences sont criantes. Pour essayer de combler ces lacunes, nous souhaitons développer une école de la réussite. Une école de la mixité sociale et scolaire. Une école moderne construite autour de multiples projets éducatifs, de programmes d'accompagnement des élèves. Dans

les domaines les plus variés, culturels, médiatiques, artistiques, médicaux, psychologiques... Une école qui disposerait d'un orchestre et permettrait de valoriser les élèves en leur redonnant confiance en eux. On y trouverait également des classes bilingues et l'on y pratiquerait le latin.

À l'heure où tant de voix s'élèvent pour réclamer d'interdire à certaines mères d'accueillir des enfants, les leurs comme ceux de leurs voisins-es, peut-être est-il temps de repenser à Hugo et de s'interroger. Quand il s'agit d'accompagner des enfants, de les soutenir, la couleur de la peau, la religion, le sexe d'une personne sont-ils plus importants que la présence de la personne elle-même ?

Amina Bounab

Ensemble, ça roule

« Il y a quelques années, j'habitais dans les quartiers nord de Marseille et je travaillais en centre ville. Le soir, le retour à la maison était un calvaire. Ça manquait de bus. Et plus largement de transports en commun. Et côté sécurité, le moins que l'on puisse dire, c'est que ça craignait. Du coup, j'ai dû quitter mon poste. » C'est à partir de ce constat que Kaltouma Maaskri a commencé à réfléchir à des solutions pratiques : « Je me suis dit que nous pourrions créer une association d'usager-es. À plusieurs, nous achèterions un véhicule qui servirait à nos déplacements. »

Chacun-e participerait à l'achat, à l'assurance, à l'entretien de ce mini-bus.

Kaltouma Maaskri

Pour cela, il faudrait mettre en place une bourse collective à laquelle chacun-e apporterait sa contribution. Pour les déplacements, un planning d'utilisation serait organisé et disponible pour tous les coopérant-es. Pour conduire le véhicule, il y aurait deux possibilités. Soit la personne a le permis et dispose du bus selon ses besoins et la disponibilité. Soit, l'utilisateur n'a pas le permis et, dès lors, s'appuie sur l'un des membres pour l'accompagner.

Le minibus pourrait aussi être loué par des personnes extérieures au groupe, après qu'elles aient adhéré à l'association. Ce qui assurerait des rentrées d'argent permettant de couvrir les frais.